



Le mot du Maire

Bonjour à tous, les beaux jours arrivent !!!

Notre village s'anime, au gré des plantations de fleurs, des jardins, de l'entretien des maisons, ou des travaux. Il s'agit d'une période d'effervescence où il est bon de rappeler que certaines règles existent (horaires de déchetterie, horaires de tonte...) et qu'il est nécessaire de les respecter.

De notre côté, les travaux de rénovation du logement communal situé au-dessus de l'école vont bientôt se terminer. Un grand merci à toutes les personnes qui ont travaillé et donné de leur temps.

Concernant la réfection de la rue d'Aïsey qui devait avoir lieu début mars, nous attendons, en lien avec l'entreprise qui réalise les travaux, que le prix des matériaux redescendent afin que le budget soit respecté.

Portez-vous bien !

Xavier Morel

Le respect des autres

Il est important de rappeler chaque année la réglementation par rapport au bruit. (arrêté préfectoral du 19 avril 2005)

Article 7 : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.**
- **le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30.**
- **le dimanche de 10 h à 12 h.**

Réglementation par rapport au brûlage (arrêté préfectoral du 15 septembre 1982).

Le brûlage en plein air des déchets et détritiques de toute nature est rigoureusement interdit dans les agglomérations.

Nos amis les bêtes peuvent aussi causer des désagréments. En premier les aboiements mais aussi les déjections qui sont interdites dans tous les espaces publics (tout comme chez les autres particuliers). Les propriétaires sont tenus de ramasser ces déjections. Ce qui implique que chaque propriétaire doit éviter que ses animaux divaguent et souillent ailleurs que chez lui.

Avec les beaux jours, il est naturel de profiter de l'extérieur. Cela doit se faire dans le respect de ses voisins en évitant tout bruit. Le tapage n'est pas que nocturne, il est aussi diurne. En respectant l'autre, nous ne pouvons que nous faciliter la vie et la bonne entente. Faire la fête n'est pas interdit mais en prévenant ses voisins, (et pourquoi pas les inviter) cela permettra qu'elle se passe du mieux possible.

Panneau Pocket

Application que vous pouvez mettre sur votre téléphone



et qui permet d'avoir des infos concernant la commune.

Par exemple l'annonce de la fermeture du secrétariat, une manifestation sur le village... Vous pourrez l'installer en vous rendant sur le site de la commune, rubrique « services proches », puis scanner le QR code.

Quelques dates

Marche populaire de la Pentecôte, dimanche 24 mai.



Nettoyage du village le 30 mai à partir de 10 h. Rendez-vous devant la Mairie.

Monument des aviateurs : le 6 juin à 19 h.



Pique-nique dans la cour de l'école, le 7 juin. Apéritif offert par la Commune.

Don du sang le 1er juillet de 16 h 30 à 19 h 30 salle espace culturel à Bouclans.

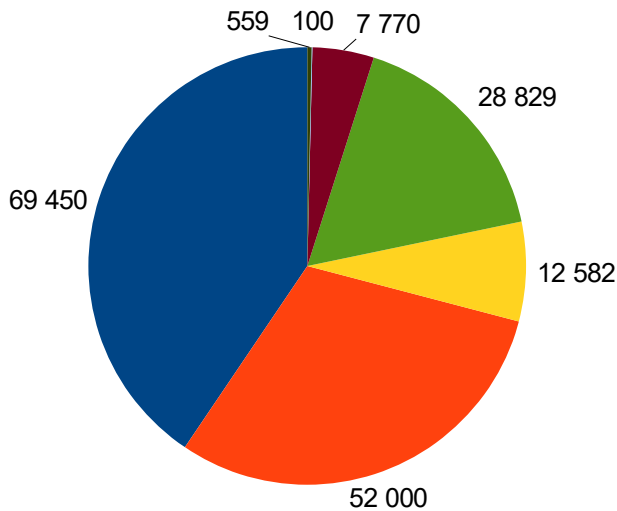


Le Budget de la Commune

Le fonctionnement

Voici quelques exemples des charges à caractère général : combustibles, fournitures d'entretien, réparations sur voirie, réparations sur bâtiments.....

Les dépenses de fonctionnement



charges à caractère général

charges personnel

atténuation produits

autres charges gestion courante

charges financières

charges spécifiques

dotations aux provisions

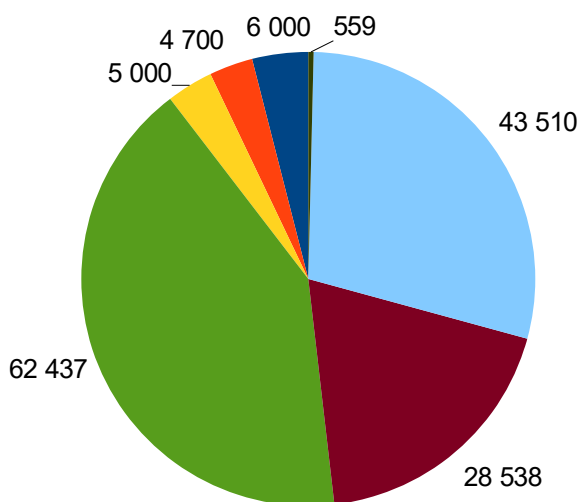
Cela concerne diverses cotisations, les subventions aux associations, les indemnités des élus...

Il s'agit des charges du personnel employé par la mairie : une secrétaire présente 1,5 jours par semaine et un agent technique présent une semaine sur deux.

Charges à caractère général et charges personnel sont les deux plus gros postes de dépenses

Postes de ressources pour la commune

Les recettes de fonctionnement



atténuation charges

produits services

impôts taxes

fiscalité locale

dotations participation

autres produits

reprises sur provision

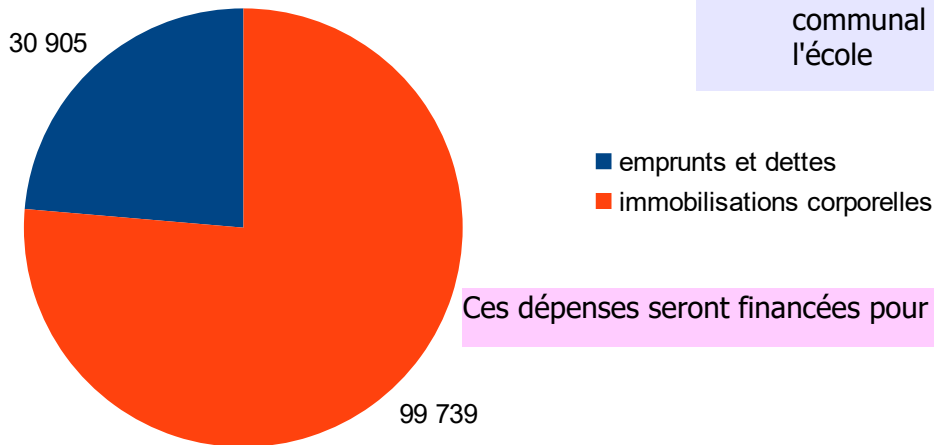
Fiscalité : regroupe les recettes à caractère fiscal : taxe sur les pylônes, impôts directs locaux

Autres produits : loyers des logements et des terrains communaux

Dotations : concours financier de l'État versé aux collectivités

L'investissement

Les dépenses d'investissement

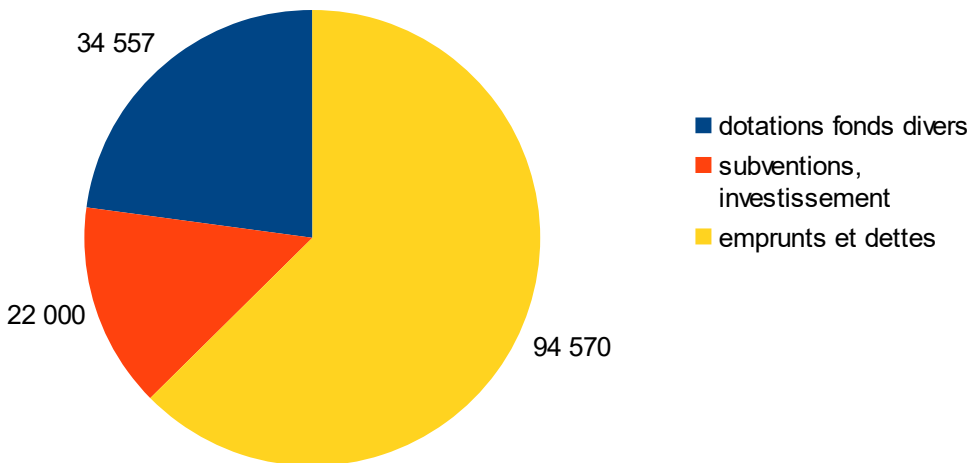


Au programme cette année :

- la réfection de la rue d'Aissey
- la fin de la rénovation du logement communal situé dans le bâtiment de l'école

Ces dépenses seront financées pour partie par un emprunt.

Les recettes d'investissement



Le site de la commune

Le comité communication a décidé de retravailler le site de la Commune : **glamondans.fr**

Le compte-rendu d'un conseil municipal est mis après son approbation lors du conseil suivant. Les différentes rubriques vont être alimentées petit à petit. Par exemple, la rubrique « historique » permet de découvrir des faits qui ont marqué la commune.

Chats errants

Afin de lutter contre la multiplication des chats errants, (chats non identifiés), la commune a signé une convention de stérilisation avec la clinique vétérinaire de Baume les Dames. Une cage peut être prêtée pour les capturer. Un élu se chargera ensuite du trajet jusqu'à Baume les Dames.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.



Mardis créatifs

Gisèle, Régine, Jean-Luc, Mado, Pascale, Kiki, Nanou, Catherine, Noëlle et Chantal se retrouvent tous les mardis après-midi à la salle François et créent les décors de printemps et de Noël qui sont installés sur les différents sites du village. Ces ateliers sont des moments de convivialité qui se terminent toujours autour d'un café et d'un gâteau. Ceux-ci restent ouverts à toutes et tous.



La fontaine du centre du village

Le don du sang

600 poches de sang sont nécessaires chaque jour pour la Bourgogne-Franche-Comté.

Vaut mieux donner que recevoir. Sans les donateurs de sang, les malades sont en grand danger.

Faites un cadeau à la vie !

Donnez votre sang !

Donnez votre Plasma pour les malades atteints d'un cancer, les grands brûlés. Grâce aux donateurs de plasma de nombreux médicaments sont fabriqués pour les malades qui en ont besoin toute leur vie.



Le coup de ♥ de François

UVASPINA de Monica ACITO

Le voyage c'est dans la tête.

Vous aimez l'Italie ? Ici, c'est Napoli, la ville qui vit sur un volcan !!!

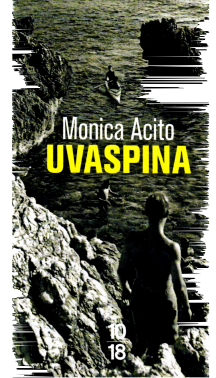
Tout est différent à Naples ; c'est une cocotte minute !

Avec ce premier roman de son autrice, Monica Acito, vous entrez dans une famille napolitaine déjantée, sur le fil, improbable....

Attention pas de pathos, c'est du cinéma à la façon « affreux, sales et méchants ! », un peu édulcoré quand même.

A LIRE, sinon je rembourse !

L'autrice a 32 ans, bravo à elle ! Vivement la suite !



François, un des bénévoles de la bibliothèque

bibliothèque ouverte le samedi matin de 10 h à 11 h 30

Au monument à Nancray le 8 mai

Vendredi 8 mai, cérémonie au monument de Nancray. Les jeunes porte-drapeaux du Souvenir Français posent avec Monsieur le Maire de Nancray et d'anciens combattants. Notre village était bien représenté par 4 jeunes porte-drapeaux : Lucie Kolly, Rémi Kolly, Rémi Simonin et Gabin Jean.



Pour un petit moment de détente, ce jeu de petits chevaux vous attend, sortie du village, côté Champlive !

